

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

*Directeur adjoint en charge des Affaires Générales,
des Affaires Médicales, des Partenariats et de la Recherche Clinique*

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2,4 ou 2,5 + 0,2 (exercice multi-site) = 2,6 ou 2,7

Centre hospitalier (ou direction commune) :
Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan-Etampes

Adresse :
26 avenue Charles de Gaulle
91 150 ETAMPES

Accès par : RN20 (Etampes), A10 (Dourdan)

Personne à contacter :
Christophe MISSE
Tel : 01 60 80 79 58
Courriel : cmisse@ch-sudessonne.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Sud Essonne est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2011 des CH de Dourdan et Etampes.

Dans le sud du département, le CH Sud Essonne constitue le seul établissement de santé présentant une offre complète de soins en médecine, chirurgie et obstétrique. S'il apparaît ainsi relativement isolé, ses missions sont d'autant plus importantes pour cette partie du territoire, où le CH Sud Essonne constitue le seul établissement de recours, en particulier pour la prise en charge des urgences, et notamment sur la zone géographique la plus éloignée d'autres établissements hospitaliers (autour d'Etampes).

Le Projet d'Etablissement 2015-2019 approuvé le 25 juin 2015 par le Conseil de Surveillance comporte dix axes stratégiques majeurs :

1. le regroupement des naissances sur le site d'Etampes et la mise en place d'un Centre Périnatal de Proximité sur le site de Dourdan (déjà réalisé) ;
2. la restructuration et l'extension du secteur de réanimation (+ 2 lits) et d'USC (+ 4 lits) sur le site d'Etampes (opération de restructuration indispensable pour répondre aux besoins de la population, et impérative pour respecter la trajectoire de retour à l'équilibre de l'établissement), la temporalité de cet axe majeur sera validée dans le cadre du PGFP à venir de l'établissement ;
3. le développement des consultations externes et la mise en place d'un plateau centralisé de consultations sur le site d'Etampes ;

4. le développement des soins ambulatoires, en particulier en chirurgie, et l'ajustement corrélatif des capacités de l'établissement en hospitalisation complète (en cours);
5. l'optimisation du fonctionnement des filières de soins, en développant des partenariats, et en particulier dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire qui s'appuiera sur l'élaboration d'un projet médical partagé ;
6. la réorganisation du laboratoire de biologie médicale bi-site, prenant en compte les impératifs liés à l'accréditation par le COFRAC et les besoins des services cliniques, étant entendu que la biologie est considérée par l'Agence Régionale de Santé comme un sujet « supra GHT »;
7. la révision du périmètre des pôles cliniques, afin de rendre plus lisible l'organisation de l'offre de soins de l'établissement, et la mise en œuvre d'un processus de contractualisation interne (en cours) ;
8. la constitution d'équipes médicales et paramédicales communes au sein des pôles, permettant d'optimiser le fonctionnement des plateaux techniques (blocs opératoires, imagerie, biologie...) et la permanence des soins (gynécologie - obstétrique, réanimation - USC, anesthésie, chirurgie, imagerie...) (en cours) ;
9. la labellisation de la filière gériatrique du Sud Essonne portée par l'établissement (réalisé);
10. la reconstruction de l'EHPAD « Jean Sarran » de Dourdan, nécessitant d'organiser le transfert de l'autorisation de 100 places d'EHPAD situées sur Dourdan vers le Service Essonnien du Grand Age (SEGA).

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

En novembre 2018, le Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan-Etampes compte 635 lits et places. Ses capacités d'hospitalisation se répartissent comme suit :

	Etampes	Dourdan	TOTAL CHSE
UHCD	5 lits	4 lits	9 lits
Médecine (dont UGA)	56 lits et 6 places	28 lits et 6 places	84 lits et 12 places
Chirurgie	35 lits et 12 places	5 places	35 lits et 17 places
Obstétrique	24 lits		24 lits
Réanimation	12 lits		12 lits
USC	6 lits	6 lits	12 lits
Pédiatrie	2 places	16 lits et 2 places	16 lits et 4 places
Néonatalogie	6 lits		6 lits
SOUS-TOTAL MCO	144 lits et 20 places	54 lits et 13 places	198 lits et 33 places
SSR polyvalents		20 lits	20 lits
SSR gériatriques	30 lits	6 lits	36 lits
EVC-EPR		4 lits	4 lits
USLD	40 lits	30 lits	70 lits
SOUS-TOTAL SANITAIRE	70 lits	60 lits	130 lits
EHPAD (Médico-Social)	126 lits	148 lits	274 lits
TOTAL	340 lits et 20 places	262 lits et 13 places	602 lits et 33 places

Le CHSE gère un budget principal et 6 budgets annexes (2 USLD, 2 EHPAD, 1 CSAPA-Alcoologie, et 1 DNA) pour un peu moins de 100 000 000 € de recettes annuelles.

Le CHSE connaît une situation financière dégradée qui le conduit à être intégré dans le programme de suivi resserré ARES (Accompagnement Régional des Etablissements Sensibles) déployé par l'ARS Ile-de-France. Il est également intégré dans le suivi VAST (Veille Active des Situations de Trésorerie) du fait des tensions de trésorerie générées par sa situation budgétaire. Le CHSE a en outre bénéficié de l'appui d'un consultant financé par l'ARS dans le cadre du programme ARES pour élaborer son PREF (Plan de Retour à l'Equilibre Financier) et finaliser son PGFP 2016-2020 qui vient d'être

approuvé par la tutelle. Les projets PREF et Plan Triennal ONDAM sont pilotés conjointement, en lien avec le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens, afin de permettre une bonne lisibilité par les acteurs et d'en garantir la cohérence et donc l'acceptabilité.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

⇒ Liaisons hiérarchiques

- Chef d'Etablissement

⇒ Liaisons fonctionnelles

- Equipe de direction
- Président de CME
- Chefs de pôles, praticiens et encadrement soignant
- Ensemble des services de l'établissement
- Agence Régionale de Sante d'Ile-de-France
- Centre National de Gestion
- Trésorerie
- DGOS
- GIRCI (Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'innovation) d'Ile-de-France
- Professionnels libéraux, réseaux de soins, autres établissements et partenaires de santé, collectivités territoriales du territoire

Missions générales, permanentes et spécifiques :

⇒ Domaine des Affaires Générales

- Suit les dossiers transversaux en lien avec le chef d'établissement,
- Coordonne l'élaboration des dossiers d'autorisation et suit l'ensemble des autorisations de l'établissement,
- Suit les affaires juridiques et les contentieux, à l'exception des domaines impliquant les usagers et relevant de la direction en charge de ce secteur,
- Suit les enquêtes et les conventions de partenariat,
- Coordonne l'élaboration de l'ordre du jour des instances (en particulier Directoire et Conseil de Surveillance) et des réunions de direction, et élaboration et validation des comptes rendus de ces instances.

- ⇒ Domaine des Affaires Médicales (de nombreuses missions doivent être menées en lien étroit avec le service de la DRH) :
- Définit la politique de GPEC du personnel médical compte tenu notamment de la démographie et du projet d'établissement,
 - Définit la politique de développement professionnel continu du personnel médical,
 - Participe à la coordination du dispositif de permanence des soins de l'établissement (COPS),
 - Assure le suivi de la Commission Locale de l'Activité Libérale (CLAL)
 - Suit le recrutement du personnel médical,
 - Encadre les agents chargés spécifiquement des Affaires Médicales (1 ETP),
 - Suit l'évolution de la masse salariale, prépare l'élaboration et suit l'EPRD pour la partie qui le concerne,
 - Met en place les outils de la mobilité et de la gestion des carrières du personnel médical en lien avec le Centre National de Gestion.
- ⇒ Domaine des Partenariats :
- Suit la mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT),
 - Propose et suit la mise en œuvre des conventions de coopération avec les établissements de santé,
 - Suit les relations ville-hôpital, les liens avec la médecine libérale et les professionnels de santé libéraux,
 - Met en place et suit la participation du Centre Hospitalier Sud Essonne aux contrats locaux de santé (CLS),
 - Propose et suit relations avec les maisons de santé,
 - Suit la participation de l'établissement aux réseaux de santé.
- ⇒ Domaine de la Recherche Clinique :
- Anime et suit la politique en matière de recherche médicale,
 - Suit les conventions de recherche,
 - Correspondant SIGAPS-SIGREC.

Est également positionné comme directeur référent d'un des pôles de l'établissement.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- Affaires médicales

Connaissances particulières requises / prévues :

- connaissances générales acquises lors de la formation DH à l'EHESP
- connaissances particulières en matière d'Affaires médicales acquise au cours de la spécialisation à l'EHESP.

Compétences professionnelles requises / prévues :

- savoir diriger, négocier, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur sa capacité de jugement
- savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire
- savoir définir les priorités et gérer les urgences
- avoir une vision stratégique de son domaine de compétence

- savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons
- savoir animer une équipe et susciter l'adhésion en interne comme avec les partenaires extérieurs

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- astreintes administratives
- logement selon réglementation
- sauf exception, binôme avec le directeur adjoint en charge des Ressources Humaines et de la Communication pour les congés afin d'assurer la continuité des dossiers.